

Avant-propos

« **La caravane de français 4^e année** » fait partie de la même collection que les manuels de Français de 1^e, 2^e et 3^e années. Il est rédigé selon l'Approche Par les Compétences.

Ce manuel du 2^e cycle comporte quatre modules d'apprentissage visant à développer chez l'élève de 4^e année des compétences dans les domaines de la langue française : le langage, la lecture, les outils de langue et la production écrite

- Les activités de langage « **dialogue et jeu de langage** » sont composées d'un dialogue et d'une situation de jeu de rôles. Elles prennent appui sur des supports imagés et des expressions pouvant aider l'élève à mieux s'exprimer et à construire un récit.
- Les supports de lecture « **lecture 1 et lecture 2** » sont variés : des textes courts (textes indépendants) qui changent de thème dans chaque séquence et des textes longs (une histoire suivie) qui s'étendent sur les trois séquences de chaque module. Ces textes préparent l'élève à la lecture indépendante.
- Les outils de langue « **vocabulaire, conjugaison, grammaire et orthographe** » sont également présents dans ce manuel.
- Dans le domaine de l'écrit, plusieurs situations (**situation problème d'écriture, situation d'écriture et situation d'intégration**) sont proposées à l'élève. Toutes ces activités lui permettent de produire progressivement des écrits riches et variés.
- La rubrique « **consolidation/remédiation** » présente une palette d'exercices sur l'enrichissement des outils de langue et une activité de production écrite.
- Dans le domaine de réinvestissement, des activités de consolidation et des situations d'intégration conformément à l'Approche Par les Compétences permettent à l'élève de réinvestir ses acquis en situation.

Par ailleurs, tous les élèves n'apprennent pas au même rythme, ne développent pas des compétences en même temps. Pour palier à cela, le manuel prévoit des activités de renforcement et de remédiation pour les élèves en difficulté.

Enfin, l'ensemble des activités proposées par « **la caravane de français 4^e année** » converge vers l'OII de fin d'année :

À la fin de la 4^e année, l'élève sera capable de reconstituer et/ou produire un discours cohérent de sept à huit phrases au moins, pour :

- **à l'oral**, engager une discussion, questionner, répondre dans le cadre d'un projet.
- **à l'écrit**, être capable de reconstituer et produire des écrits cohérents d'au moins huit phrases en respectant les règles de production spécifiques relatives à leur forme et à leur contenu, **cela pour** :
 - raconter un événement, une histoire d'une façon claire et précise, en utilisant correctement le passé, ou décrire une succession d'actions en donnant son opinion personnelle.
 - informer ou exprimer des relations sociales, dans le cadre d'un projet personnel ou collectif.

Les auteurs

